



COMMUNIQUÉ CONJOINT SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÛRETÉ ET DE LA FACILITATION DU FRET AÉRIEN — SOLUTIONS COLLABORATIVES AUX DÉFIS FUTURS

**MANAMA (BAHREÏN)
17 AVRIL 2014**

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont convoqué une conférence conjointe sur la question du renforcement de la sûreté et de la facilitation du fret aérien, qui s'est tenue à Manama (Bahreïn) les 16 et 17 avril 2014. Accueillie par le Royaume du Bahreïn, cette conférence a réuni plus de 300 participants représentant 42 États et 50 organisations internationales et régionales et parties prenantes de l'industrie.

La Conférence conjointe a reconnu que la sécurité et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement du fret aérien sont essentielles au commerce international et au développement économique mondial. Examinant les divers défis auxquels l'industrie du fret est confrontée aujourd'hui, l'OACI et l'OMD ont réitéré l'importance d'une approche mondiale et coopérative à l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement robuste, durable et sécurisée.

ÉTAT DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

La première Conférence conjointe OACI-OMD à ce sujet, tenue en juillet 2012 à Singapour, a énuméré plusieurs points d'action à inclure dans un plan d'action conjoint. Par la suite, l'OACI et l'OMD ont entrepris une série d'initiatives de coopération :

- publication d'une brochure conjointe intitulée « Acheminer le fret aérien dans le monde entier » en 2013 ;
- élaboration d'un module conjoint de formation sur la sûreté et la facilitation du fret aérien ;
- élaboration d'un programme pilote conjoint sur l'opérateur économique agréé/agent habilité ;
- création d'un groupe de travail conjoint sur les renseignements préalables sur le fret.

La première Conférence conjointe avait ouvert la voie à un élargissement de la coopération internationale ; la Conférence conjointe de Bahreïn a souligné combien il importe de coordonner la mise en œuvre d'une chaîne d'approvisionnement sécurisée aux niveaux régional et national comme suite naturelle à ces initiatives internationales.

La Conférence de Bahreïn a souligné les défis actuels et futurs pour la sûreté et la facilitation du fret aérien, et a réussi à définir des solutions pratiques et durables à ces défis.

COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE

La diversité des marchandises transportées par voie aérienne, le grand nombre d'entités qui interviennent dans la chaîne d'approvisionnement et la réalité des opérations transnationales face à la multiplicité des

environnements réglementaires sont autant d'éléments qui sous-tendent les défis de sûreté et de facilitation relevés par la Conférence.

Comme solutions à ces défis, la Conférence a proposé :

- la coordination pour le transport international du fret et de la poste aériens de la mise en œuvre de mesures de sûreté basées sur les risques et axées sur les résultats qui soient adaptables aux circonstances locales et qui soient également conformes aux cadres réglementaires de l'OACI et de l'OMD ;
- l'élaboration de mesures et d'initiatives de sûreté du fret et de la poste aériens d'une perspective de facilitation qui garantisse une mise en œuvre durable ;
- le partage de statistiques et d'analyses des douanes et de l'aviation civile sur la nature et le volume des marchandises transportées par voie aérienne, y compris les flux commerciaux, aux fins de la conception de régimes de sûreté du fret et de la poste aériens ;
- la promotion d'initiatives comme la validation conjointe des entités, l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation du personnel de la chaîne d'approvisionnement, sur la base des expériences mises en commun et des meilleures pratiques.

EFFICACITÉ ET DURABILITÉ

La Conférence est convenue que la rationalisation de la documentation et des processus relatifs à la chaîne d'approvisionnement mondiale est profitable à la fois aux objectifs de sûreté et aux objectifs de facilitation. Elle a réaffirmé que le développement économique et durable de l'industrie du fret et de la poste aériens est un objectif clé, et souligné le rôle joué par la facilitation dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie.

Afin de renforcer l'efficacité et la durabilité, the Conférence :

- a encouragé une coordination plus étroite au niveau des stratégies parmi les autorités douanières et de l'aviation civile et entre elles aux niveaux international, régional et national, avec la participation d'autres parties prenantes, dont l'Union postale universelle (UPU) ;
- s'est félicitée d'initiatives prometteuses visant à remplacer la documentation papier par des archives électroniques pour les expéditions (« initiatives de fret électronique ») et à introduire l'« environnement à guichet unique » des douanes, reconnaissant que ces progrès peuvent améliorer la traçabilité des expéditions, éliminer ou réduire les doubles emplois et permettre aux agences compétentes de coordonner les évaluations, au besoin ;
- a reconnu que les renseignements préalables sur le fret peuvent, en contribuant à l'évaluation des risques pour le fret et la poste, permettre d'adapter les contrôles de sûreté appliqués au début de la chaîne d'approvisionnement en fonction du risque associé à des expéditions particulières, ce qui améliore la sûreté tout en facilitant le mouvement du fret à faible risque ;
- a recommandé d'entreprendre des études de faisabilité, des évaluations d'incidence et des projets pilotes opérationnels pour évaluer et élaborer des processus appropriés.

L'OACI et l'OMD sont également convenues d'élargir leur coopération au-delà des efforts visant à renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation, à d'autres objectifs de fret et de poste aériens dans les domaines des marchandises dangereuses, du développement économique et de la protection de l'environnement.